

Nantes, le 18 décembre 2019

## Budget primitif 2020

# La Région mobilisée et volontariste pour faire des fonds européens des leviers de développement pour les territoires

La Région des Pays de la Loire développe une stratégie volontariste pour créer, via les financements européens, de nouveaux leviers au service de l'emploi et de la croissance dans les territoires. Sur la période 2014-2020, la Région aura mobilisé plus de 855 M€ de fonds européens au bénéfice de plus de 11.000 projets ligériens dans des domaines extrêmement variés et dans tous les territoires. Elle aura facilité l'accès des ligériens aux autres financements européens gérés directement par la Commission européenne. En 2020, la Région continuera d'accélérer la consommation et le paiement des crédits encore disponibles. Dans le même temps, la Région amplifiera l'exercice de concertation, lancé depuis 2019, avec les partenaires régionaux et le grand public pour élaborer les futurs programmes d'actions qui bénéficieront des fonds européens que gèrera la Région à partir de 2021 et jusqu'en 2027.

En 2020, la Région continuera à mobiliser et gérer les fonds européens comme un levier de développement pour les territoires ligériens.

- Sur le **Fonds européen de développement régional (FEDER)**, 2019 aura été marquée par l'atteinte des objectifs du cadre de performance grâce à une forte mobilisation des porteurs de projets et des services régionaux. Le FEDER viendra soutenir en 2020 une grande variété d'initiatives, dont la construction de pôles d'échanges multimodaux, le déploiement du très haut débit, la modernisation d'équipements scientifiques, le soutien à l'innovation et la R&D, l'aide à la création d'entreprises, la rénovation énergétique de collèges, ou encore la création de liaisons douces cyclables...
- **Sur le Fonds social européen (FSE) un effort particulier sera mené au profit de l'orientation** avec l'instruction des derniers dossiers relatifs à l'orientation amont des femmes et des seniors, le développement des nouveaux Orientibus au titre du renforcement du Service public régional de l'orientation, et l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur
- Sur le **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**, **l'accent sera porté sur la gestion de la fin de la programmation et la transition** avec la prochaine. Ce travail devra être mené en parallèle de la gestion de la programmation 2014 – 2020 qui permettra d'optimiser la consommation des crédits FEADER, en particulier sur le dispositif **LEADER** (en faveur du développement de l'économie rurale), **afin d'accélérer les paiements des aides aux bénéficiaires**. La Région s'est encore spécifiquement renforcée à cet effet en décembre.
- Sur le **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)**, **l'année 2020 sera consacrée à la fin de la programmation 2014 – 2020** en faveur de la pêche et de l'aquaculture ligériennes qui devrait atteindre les 100 %.
- Par ailleurs, la Région continuera d'accompagner les porteurs de projets ligériens pour l'ensemble des financements européens disponibles, en particulier ceux gérés directement par la Commission européenne.

**La Région continuera également d'assurer son rôle de facilitateur auprès des porteurs de projets ligériens, pour leur permettre de saisir les opportunités offertes par les programmes sectoriels pilotés directement par la Commission européenne, sous forme d'appels à projets, tels que les programmes LIFE et Horizon 2020 et Interreg (au profit de la coopération territoriale). La Région poursuivra notamment à cet effet le dispositif d'accompagnement ACE 2020 (Appui Conseil Europe). La Région poursuivra le lobbying pour mieux porter les priorités régionales et développer de nouveaux partenariats, notamment à travers la présidence de la Commission Arc Atlantique renouvelée en juin 2018 pour deux années supplémentaires.**

**Par ailleurs, en 2020, le Bureau de la Région à Bruxelles** continuera son aide à la recherche de financements européens pour la Région et ses acteurs (identification des appels à projets pertinents, organisation de rencontres à Bruxelles, recherche de partenaires via une participation active dans les réseaux influents à Bruxelles, organisation de réunions de consortium...) et à réaliser des actions de lobbying pour défendre les intérêts des acteurs ligériens auprès des institutions européennes.

**L'Association Pays de La Loire Europe rassemble la Région, les 3 chambres consulaires régionales, les 5 départements, la ville d'Angers, Angers Loire Métropole, La-Roche-sur-Yon et la Carène.** Son rôle sera d'autant plus important en 2020 pour reconstruire des liens forts avec les nouveaux députés européens élus en mai 2019, et la nouvelle présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, dans le contexte du Brexit et de la définition du prochain cadre financier et des futurs programmes européens post 2020.

#### CONTACT PRESSE

**Nadia Hamnache** : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16